



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française

Arrêté n° 2024 – 109 du 13 août 2024

Fixant la liste des candidats admissibles aux épreuves d'admission du concours externe pour le recrutement des techniciens du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale

Le Président du Centre de gestion et de formation

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs (notamment les articles 4, 31 et 40) ;
- Vu** la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique (notamment l'article 86) ;
- Vu** le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 modifié fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n°1117 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « maîtrise » ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 408 DIPAC du 4 avril 2013 modifié fixant les matières et programmes des épreuves du concours de recrutement des techniciens dans la fonction publique des communes, des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 1106 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant les règles de composition et de fonctionnement de la commission l'équivalence des diplômes des communes et des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/391/DIRAJ/BAJC du 03 avril 2023 relatif aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens de la fonction publique des communes de la Polynésie française en faveur des candidats en situation de handicap ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/708/DIRAJ/BAJC du 4 juillet 2023 modifié fixant, au titre de l'année 2023 la répartition des postes offerts aux concours externe et interne de recrutement du cadre d'emplois « maîtrise » au grade de technicien pour les spécialités administrative et technique de la fonction publique communale ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n°11-2023 approuvant l'ouverture des concours de recrutement des techniciens pour les spécialités administrative et technique de la fonction publique communale ;

- Vu** l'arrêté du président du CGF n° 2023-060 du 15 décembre 2023 portant ouverture au titre de l'année 2024 d'un concours externe pour le recrutement dans le cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) au grade de « technicien » de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du président du CGF n° 2024-055 du 28 mars 2024 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne du recrutement des techniciens ouverts au titre de l'année 2024 du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du président du CGF n° 2024-059 du 08 avril 2024 fixant la liste des candidats admis à concourir aux épreuves du concours externe pour le recrutement des techniciens du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;
- Vu** le règlement général des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale adopté par la délibération n°10-2023 du conseil d'administration du CGF le 23 mai 2023 ;
- Vu** le procès-verbal de la réunion du jury du 13 août 2024, déclarant les listes des candidats admissibles.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidats dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe sont admissibles aux épreuves d'admission du concours externe pour le recrutement des techniciens du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale.

Article 2 :

Les candidats sont convoqués individuellement par le centre de gestion et de formation.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 4 :

Le directeur du centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à toutes les communes de la Polynésie française, aux groupements de communes et à leurs établissements publics administratifs.

Fait à Papeete, le

14 AOUT 2024

Le président

M. René TEMEHARO-PAHUIRI

Le Président

René TEMEHARO





République française
Polynésie française

Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

ANNEXE DE L'ARRÊTE N°2024-109 DU 13 AOÛT 2024

CONCOURS DE TECHNICIENS DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE - SESSION 2024 -

LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Voie : EXTERNE / Spécialité : ADMINISTRATIVE

Nombre de candidats : 84

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
12208	AH RAM	Alicia	
13540	BLÉSÈS	Eugénie	
11022	CARREIRA	Ariane	Catherine, Kautinaki
10294	CHANSY	Vaiterupe	
12337	CHESTOPALKO	Yann	Aymeric
12283	COLOMBEL	Dayana	Vahinerii
10771	DAUPHIN	Mohea	Marina, Nina
13572	DEANE	Alexandra	Tahiaheapu
11743	DEGROUX	Veronique	Marie-Therese, Yvette
12306	DJENADI	Elise	Fetna
10329	FETUANI	Ranitea	Annalise, Lon-Tahi
13321	FEVRE	Mere	Thérèse
10237	FLORES TEHETIA	Doris	Tetuatemauri
11218	GFELLER	Mataiura	Nilda
11248	HAAPUEA	Céline	Cécile, Tahia
11238	HAUATA	Kuulei	Hania, Maïma, Thérèse
12960	HAUATA	Alma	Robson
11915	HERBRETEAU	Candy	Raihei
10179	HEUEA	Temehau	Mélissa, Marie-Thérèse
12174	HOPARA	Alicia	Heipua

Suite de l'annexe de l'arrêté n°2024-109 fixant la liste des candidats admissibles aux épreuves d'admission du concours B externe 2024 de la spécialité administrative.

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
13439	JOUTAIN	Brenda	Heiana
10726	LAFFONT	Alisson	
10195	LAU FAT	Vaimiti	
10676	LE TALLEC-ETAETA	Shanna	Taumataiterai, Angela
11723	LEOU	Tumatarii	Yenli
11920	LI	Raheina	Kristell
14171	LIGTHART	Rahiti	Wesley, Homai
14102	LOWGREEN	Keanau	Sharon
11098	LUI MU YOE	Tauhere	
12318	MAI	Tepairu	Cécilia
11152	MAIRAU	Hinarui	Rosy
11281	MANEA	Idjina	Hitirea
12769	MANUEL POAREU	Iritiaura	Marie, Bleurette
10190	MAPU	Anthony	Taianuanua, Tau-Arii, Charles
13263	MARUHI	Rosine	Raurea
10995	MATEHAU	Marie	Vahineura, Nui
13791	MULATIER	Rava	Maeva, Etera, Louise
12577	NAHEI	Meari	Mirella
10258	PATER	Rauhere	Jamine
10484	PAVAOUAU	Roti	Myriam
11641	PERETAU	Matahere	Kimberley, Maire
10712	PICARD	Hereiti	
13784	POMIER	Moeava	Christian
13390	PUARAI	Tevaeearai	Mario, Fritz
10196	RAIHAUTI	Hermann	Raihere, Poeotahuata
10541	RAUFAUORE	Moeranui	
11031	RAVATUA	Titaina	
12187	RAVEL	Tamaeva	
12810	REID-AMARU	Georgie	Andréa
11254	RICHARD	Julie	Maryse, Claude
10169	ROBSON	Kelly	Vaiana
11453	ROCHETTE	Teraimateata	Tepuarata, Matalina, Océane, Prudence

Suite de l'annexe de l'arrêté n°2024-109 fixant la liste des candidats admissibles aux épreuves d'admission du concours B externe 2024 de la spécialité administrative.

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
13655	ROOMATAAROA	Rauana	Sandrina
12303	SCLABAS	Léticia	Hemana
13991	TAPI	Vaitearii	Ruth
11783	TCHONG-TAI	Wendy	Helena, Teraimareva
10762	TEAMO	Kehea	Wilson
14194	TEAMO	Kahaia	
10858	TEIKIEHUPOKO	Heato	Teuionaiki, Wilfried, Landry
13347	TEINAURI	Tairei	Léonie
13272	TEMATUA-ESTALL	Vaiana	Grâce, Michèle, Mere
11729	TEMAUI	Moehau	Vanessa
10343	TEROI	Teva	
13107	TEPAVA	Annie	Heifara
13503	TERAIAMANO	Tautuarii	Ariinui, Noel
10457	TERAIAMANO	Heitea	Nirvana
13383	TERE	Betty	
13433	TEROOATEA	Hinerani	Teura, Takuheiororiki
11485	TEROROTUA	Vincent	Manutei, Philippe
12836	TETAUIRA	Poehere	Elvira
14233	TETUANUI	Veranie	Othilia
11694	THUNOT	Heimana	Vaihere
11449	TUANUA	Méliana	Mihinoa
11042	TUNOA	Ahuura	Tahirea, Poehina, Gwendoline
11591	TUNUTU	Heitiare	Rauana
10480	VAATETE	Alizé	Françoise, Marie-Paule, Haanauatua
11432	VAIHO	Glawdys	Purotu, Frédérique
13957	VILLANT	Moetia	Vanessa, Wendy
11548	WAHUZUE	Gisèle	Batra
11701	WAN	Tahia	Marie
12590	WONG	Katleen	Vaea
12314	YU-HING	Tauruarii	Gilbert, Rudolphe
11536	YUEN CHI POI	Manolia	Herehia
13639	ZOCCASTELLO	Vairea	Alexandra, Malvina, Mariatoa